

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 30 mai 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Roger Guimond, Patrick N. Jean, Alain Martel, Jean-François Martel, Serge Pineault et Marie-Josée Thériault, conseillers-ère
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 1 (19 h 30)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-174

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications proposées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. RAPPORT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Gilles Croussette est en réunion afin de présenter son rapport, notamment :

- **Construction de 18 logements sur la rue Albert :**

Demande du lotisseur Marc Gallant en vue de l'installation d'une borne-fontaine, d'un regard pluvial et d'un regard sanitaire, à mi-chemin de la rue Albert proposée, plutôt qu'à l'extrémité qui exige le prolongement du réseau d'eau et d'égouts sur ladite rue, et ce, en tenant compte des faibles possibilités de futures constructions de résidences.

‣ **Le Conseil recommande que les installations soient conformes aux normes en vertu de l'arrêté no 12-2015 sur le lotissement.**

- **Résultats de l'appel d'offres pour le colmatage des rues :**

Suite au lancement d'un appel d'offres en vue du colmatage des rues municipales, deux soumissions sont présentées :

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| 1) Northern Construction Inc. | 201 700,00 plus TVH |
| 2) Ray's Paving Inc. | 190 803,31 plus TVH |

‣ **Le Conseil recommande de ramener ce dossier à la prochaine réunion du Conseil, afin de vérifier, au préalable, la disponibilité de fonds au budget 2023 pour le manque à gagner de 20 000 \$.**

- **Controls & Equipment :**

M. Croussette présente la soumission de la compagnie Controls & Equipment au montant de 3 360,00 \$ plus TVH, en vue du raccord d'un bureau municipal au système de chauffage, qui avait été omis lors de la soumission initiale. Le Conseil recommande que M. Croussette négocie cette soumission à la baisse et de ramener ce dossier à la prochaine réunion du Conseil.

- **Affiches de bienvenue – Saint-Martin-de-Restigouche :**

À la demande d'un résident du Quartier 2 en vue de l'entretien des affiches de bienvenue aux entrées de Saint-Martin-de-Restigouche, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2023-175

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entretien des enseignes de bienvenue aux entrées de Saint-Martin-de-Restigouche soit effectué par le service des travaux publics et, si le budget 2023 le permet, que des plants vivaces et arbustes soient achetés pour la somme maximale de 500 \$, en vue de l'aménagement paysager desdites enseignes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. POLITIQUE SUR LES NORMES INCITATIVES :

RÉSOLUTION 2023-176

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la politique no 2011-44-B sur les mesures incitatives des nouveaux arrivants, soit approuvée telle que modifiée, notamment, offrir la gratuité à une seule activité estivale par enfant, plutôt qu'à toutes les activités. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. ARRÊTÉ SUR LE PERSONNEL CADRE

RÉSOLUTION 2023-177

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 28-2018-01 à l'arrêté municipal relatif au personnel cadre de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 1^{re} lecture intégrale. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. POLITIQUE SUR LES RÉUNIONS – CHANGEMENT DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE

RÉSOLUTION 2023-178

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la politique no 2023-62 sur la tenue des réunions publiques, soit approuvée avec le retrait du paragraphe « Médias » permettant ainsi la diffusion simultanée et toute forme d'enregistrement des séances, par un tiers. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. SPORTS ET LOISIRS : CLUB DE TENNIS LE LOB ET NOUVELLE SAUVETEUR À LA PISCINE

1) Club de tennis :

Lettre de Mme Leila Delage, MM. Jérôme Roy et Dejan Zivkovic, relativement à la sauvegarde des trois terrains de tennis à la PAJS. Le club de tennis devrait être mis sur pied avec des membres des deux communautés, Saint-Quentin et Kedgwick.

2) Nouvelle employé à la piscine :

RÉSOLUTION 2023-179

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Alain Martel, que l'étudiante Helen Banville soit embauchée à titre de sauveteur à la piscine municipale pour la saison estivale 2023, selon le nombre de semaines et l'échelle salariale étudiante établis pour ce poste. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. COMITÉ DE TRAVAIL SUR LE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

La Maire confirme sa participation aux rencontres du nouveau comité de travail sur le transport en commun, initié par la CSRNO, à titre de membre dudit comité. La création de ce comité a pour but de mener une étude par l'entremise de la firme de consultants Vecteur 5, afin de voir aux besoins de la région.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-180

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-181

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN – RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Suite à l'appel d'offres lancé du 24 avril au 18 mai 2023, en vue de l'élaboration d'une planification stratégique de la Ville de Saint-Quentin, cinq soumissions sont présentées :

- | | |
|--|------------------------|
| 1) Danny Perron – Saint-Quentin | 22 550 \$ |
| 2) O Stratégies - Touriscope | 64 000 \$ plus TVH |
| 3) Portfolio Solutions Group - Moncton | 26 670 \$ plus TVH |
| 4) Lise Ouellet/ Mylène Ouellet LeBlanc | 30 635 \$ taxe incluse |
| 5) JGV Consultants Inc. (Jean-Guy Vienneau) - Dieppe | 17 274 \$ taxe incluse |

RÉSOLUTION 2023-182

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la soumission de M. Danny Perron de Saint-Quentin, au montant de 22 550 \$, en vue de l'élaboration d'une planification stratégique de la Ville de Saint-Quentin, soit retenue, en raison des connaissances du milieu de ce dernier et de son expérience en la matière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. FACTURES NON PAYÉES – SERVICE EAU ET ÉGOUTS

RÉSOLUTION 2023-183

En vertu de l'article 6 de l'arrêté no 16-2021 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le personnel du service des travaux publics procède à la fermeture du réseau de distribution d'eau chez les propriétaires de résidences/commerces dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au 20 juin 2023, 11 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. LOTISSEMENT MARTEL - ENTENTE

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec MM. Claude et Guillaume Martel afin de présenter l'ébauche de l'entente reliée à l'opération du Lotissement Martel, qui a pour but de faciliter et d'inciter la réalisation d'un projet de construction sur un lot dans un avenir à court terme, mais également de protéger les perspectives de développement futur, le long de la rue Martel qui représente un potentiel de développement.

13. URBANISME : DÉROGATIONS ET SUIVI DE DOSSIERS

Lieux inesthétiques : Le Conseil est informé que la tournée des lieux inesthétiques n'aura pas lieu en 2023, et ce, compte-tenu d'un nouveau Plan d'aménagement incluant le quartier 2, suivant la réforme de la Gouvernance locale.

Dossiers non conformes :

- Construction d'un garage sans l'obtention d'un permis sur le chemin Valcourt.
 - Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec le propriétaire afin qu'il obtienne un permis en vue de se conformer à l'arrêté sur la construction ;
- Installation d'une serre sur un terrain vacant, rue Fournier :

RÉSOLUTION 2023-184

Nonobstant l'article 4.3 de l'arrêté de zonage, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une autorisation soit émise au propriétaire résidant au 8, rue Fournier, en vue de l'installation d'une serre sur son terrain vacant adjacent à sa résidence et, d'allouer un an afin qu'il se conforme à l'arrêté de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. VTT – CIRCULATION DANS LES RUES MUNICIPALES

Puisque la circulation des véhicules tout terrain dans la municipalité ne semble pas un risque élevé pour considérer l'adoption d'un arrêté municipal en ce sens, le Conseil recommande tout de même de vérifier auprès d'autres municipalités l'adoption d'un tel arrêté.

15. ALTER ACADIE NB

Invitation de Alter Acadie NB, organisme franco-queer dédié à la représentation de la communauté 2SLGBTQIA+ francophone au Nouveau-Brunswick, à l'assemblée générale annuelle le 20 juin à Moncton :

- Aucun membre du Conseil n'est disponible à y assister.

16. VOLS DANS LES COMMERCES

Une rencontre avec la GRC a eu lieu ce jour-même, durant laquelle les fréquents vols dans les commerces furent discutés. À cet effet, une lettre de la Chambre de Commerce est présentée, requérant l'intervention du Conseil auprès de la GRC en vue de l'augmentation des heures de patrouille.

- Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre à la Chambre de Commerce afin de les aviser, notamment, que plusieurs rencontres avec la GRC ont eu lieu dans les dernières semaines et, d'inciter la Chambre de Commerce à communiquer directement avec la GRC afin de manifester les inquiétudes de la communauté d'affaires.

17. PAROISSE TRÈS SAINT-SACREMENT : REQUÊTE POUR PROJET AU CIMETIÈRE

RÉSOLUTION 2023-185

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la somme de 200 \$ soit allouée au Conseil paroissial des affaires économiques (CPAÉ) de la Paroisse du Très Saint-Sacrement de Saint-Quentin, en vue de la réalisation d'un projet d'amélioration du cimetière. ADOPTÉE À QUATRE VOTES POUR, DEUX VOTES CONTRE.

RÉSOLUTION 2023-186

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 07.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe